



Mes chères concitoyennes

Mes chers concitoyens,

Je souhaite une excellente rentrée scolaire 2015/2016 à tous les enfants, les enseignants, les parents ainsi qu'aux personnels communaux qui n'ont pas ménagé leur peine durant ces vacances afin que cette rentrée puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

Vous pouvez désormais inscrire vos enfants des classes primaires aux nouvelles activités périscolaires. Il aura fallu une année de réunions avec les services communaux, les parents d'élèves, les enseignants, l'inspecteur de l'éducation nationale et nos associations pour élaborer un projet pédagogique validé par le ministère de l'éducation nationale. Ce projet pédagogique permettra à vos enfants de découvrir, si vous le souhaitez, des activités sportives, ludiques et éducatives.



Notre future agglomération : 331 747 hab

Cette nouvelle mesure a un coût qui sera maîtrisé par notre commune. Afin de ne pas contraindre les budgets familiaux, nous avons décidé que la participation des Parents correspondrait aux tarifs d'une étude surveillée, soit **18,75 €** par mois.

INTERCOMMUNALITÉ :

Votre municipalité a voté contre le périmètre d'agglomération proposé par le gouvernement. Cependant, la Commission Régionale de la Coopération Intercommunale (CRCI) du 10 juillet 2015 a définitivement validé la fusion de la CAECE, de la CASE, de la CA de Sénart, du SAN Sénart en Essonne avec extension à la com-

mune de Grigny. Cette nouvelle communauté regroupera donc au premier janvier 2016, pas moins de 331 747 habitants. Villabé avec ses 5 168 habitants ne représentera plus que 1.57 % de la population. Sauf accord local qui nous permettrait de disposer de 2 délégués, la loi ne nous attribue qu'un seul siège. En 2013, Villabé disposait de 6 représentants à la CAECE, en 2014, 3 et désormais 1 ou éventuellement 2. La voix des Villabéens devra être plus forte afin d'être audible dans cette nouvelle grande organisation. Je reviendrai vers vous lors d'une réunion publique en fin d'année lorsque je disposerai de plus d'éléments.



TRAVAUX :

Dans un souci de transparence, nous avons fait mettre en place dans notre commune des panneaux informant des travaux en cours. Ainsi, la maison rue Gabriel Péri qui menace de s'effondrer sera démolie courant octobre afin de faire place à un espace de stationnement. Un dépôt minute sera réalisé place Roland Vincent. Les travaux de transformation de notre ancienne Gare en Maison des associations ainsi que ceux de la rénovation de l'impasse des Bouleaux débiteront dans quelques semaines. Le changement des lampadaires, avenue Cassiopée sera effectif avant la fin de l'année réduisant ainsi notre facture énergétique. Nos aires de jeux pour enfants seront améliorées.

PROJETS :

L'avenue du 8 Mai 1945 sera entièrement rénovée début 2016. En attendant, nous avons pris l'initiative de sécuriser la partie la plus étroite de la chaussée, où a malheureusement eu lieu un accident causé par des automobilistes in-

conscients qui ne respectent pas les règles du code de la route. Nous avons donc décidé de mettre en place une circulation alternée afin d'empêcher le croisement des véhicules à cet endroit où chaque jour passent de nombreux collégiens ainsi que des parents avec des poussettes et de jeunes enfants. La vitesse doit, dans tous les cas, impérativement être réduite sur tout le territoire de la commune pour la sécurité de tous. Des contrôles radar seront prochainement effectués par notre Police Municipale.

Une convention passée avec l'association portugaise « AEDCRE » met, désormais à sa disposition la maison dite Elder, place Roland Vincent qui sera entièrement rénovée. Une autre convention attribue l'usage de la maison municipale en face de la mairie à l'Amicale de Villabé.

Les professionnels de santé de notre commune viennent de constituer une association ayant pour objectif la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Nous travaillons avec eux depuis plusieurs mois pour que celle-ci

puisse être inaugurée le plus tôt possible. Une enquête est donc en cours afin de recueillir vos besoins réels dans ce domaine.

SÉCURITÉ :

Je salue l'arrivée de M. SUSAGNA, a qui j'ai confié la direction et l'organisation de notre police municipale. Avec Denis Maurel (conseiller délégué à la Sécurité et à la Circulation), nous lui avons fixé des objectifs précis afin de lutter contre toute manifestation d'incivilité. Soucieux de continuer à vous informer de nos nombreuses actions, je vous invite à consulter régulièrement notre site www.villabe.fr et la page Facebook Mairie de Villabé.

Enfin, je vous incite à vous inscrire ou à venir encourager les sportifs qui effectueront la première Course de La Foulée des Brettes, un lieu essentiel de notre commune à redécouvrir et à préserver. Je vous donne donc RDV les 19 et 20 septembre 2015. Toutes les informations sont disponibles sur le site :

<http://www.fouleedesbrettes.fr/>

Cordialement

Karl DIRAT

Le Maire
vice-président de la C.A.E.C.E
vice-président du SIARCE